

spécialement à démontrer que la notion abstraite d'être n'est qu'une notion élémentaire, que loin d'exprimer Dieu elle n'exprime qu'un de ses attributs, que l'attribut *être*, abstrait des autres qui le complètent, ne peut constituer une personnalité. C'est précisément de cela que je conclus que la communication de l'être n'entraîne pas la confusion des êtres, car le terme *l'être* est abstrait, et le terme *un être* est concret. Dire *un être*, c'est dire plus que dire *l'être* ; un être ne pourrait subsister s'il n'avait que *l'être*. Enfin je m'efforce de faire comprendre combien la notion de la Trinité a ajouté à celle de l'être ; or Dieu c'est la Trinité. Cette seule observation faisant disparaître le principe que vous me supposez faussement, fait tomber toutes les conséquences que vous en tirez. Aussi, loin de supposer que *les êtres contingents ne sont pas réellement*, je démontre mieux, je crois, qu'on ne l'a fait encore, la personnalité de l'ange et de l'homme, et l'individualité des êtres inférieurs. Loin de *soumettre Dieu à un développement nécessaire*, je constate partout la parfaite immutabilité de sa nature.

*La notion véritable de l'être, dites-vous, n'est que celle de l'existence.* Êtes-vous bien sûr de ce que vous avancez ? En pareille matière il ne faut pas affirmer au hasard, et je vois d'ici tomber sur vous trois énormes volumes de philosophie, plastronnés d'un nom illustre (V. Gioberti), qui tendent à prouver que les idées d'être et d'existence sont très-différentes, que l'une convient à Dieu, l'autre aux créatures, que l'idée d'être est absolue, celle d'existence relative. Il est vrai que n'admettant que des idées relatives, vous êtes conséquent ; je laisse le débat entre vous et lui ; seulement je suis en droit de considérer comme une opinion combattue, ce que vous posez comme un principe incontestable.

« C'est conclure définitivement au panthéisme. L'auteur n'a pas poussé jusqu'à cette dernière conséquence la rigueur logique de son système ; cependant elle était contenue dans ses prémisses. »

Accuser un prêtre catholique de panthéisme, même involontaire, vous le savez, M. Ott, c'est une chose grave, surtout quand l'existence du prêtre, même matérielle, dépend de l'opinion, quand tant de gens ne cherchent qu'un prétexte pour lui nuire, quand il en est beaucoup qui sont si empressés de condamner ce qu'ils n'ont pas le droit de juger.

Il me semble donc qu'en intentant une accusation si grave, il serait de la loyauté de la prouver rigoureusement, et non point de la jeter dans une phrase dédaigneuse, ou de la conclure d'un principe qu'on attribue gratuitement à celui qu'on accuse. Si donc vous avez de l'honneur, M. Ott, je vous mets en demeure ou de prouver ce que vous avez avancé, si vous le pouvez, ou de vous rétracter. J'accepterai le champ de bataille que vous